



**Bassin
Charolais**



Exploitations bovins viande Indicateurs technico-économiques Race Charolaise – CAMPAGNE 2016

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Christèle Pineau (Institut de l'Élevage).

Avec la collaboration de :

Daniel Lafaye (CA 03), Louis-Marie de Bourayne (CA 18), Guy Muron (CA 42), Christian Bourge (CA 58), Bruno Maugue (CA 63), Frédérique Marceau (CA58), Vincent Doal (CA 21), Thierry Lahémade (CA 71), Claude Vincent (CA 36).

Maquette :

Valérie Terrisse (Institut de l'Élevage)

Crédits photos :

Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Exploitations avec bovins viande - Indicateurs technico-économiques

Race Charolaise

SOMMAIRE

Avant-propos	4
I. Les aides des exploitations bovins viande	5
Comment affecter les aides ?	5
Montant des aides PAC en 2016	5
Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN)	6
II. Prix moyens de référence retenus en 2016	8
III. Indicateurs de prix selon les catégories d'animaux	9
IV. Prix moyen du kilo vif vendu selon les systèmes	10
V. Coût d'aliment € / kg vif produit	11
VI. Production BRUTE de viande vive / UGB bovin viande	13
VII. Production autonome	14
VIII. Valeurs D'inventaire	15
IX. Produit brut bovin et aides Bovines en € par UGB et par vêlage selon les profils de vente	16
X. ANNEXES	17
Situation économique : éléments d'alerte	18
Grille de cohérence entre production de viande par UGB et poids du cheptel de souche	19
Critères de reproduction	20
Indicateurs fourragers	20
UGB "techniques" et "ICHN" par vêlage selon les types d'animaux produits	21
Unités zootechniques "technique" et "ICHN" selon les types d'animaux produits exprimées en nombre d'UGB par vêlage	22



Avant-propos

Ce document rassemble les points de repères et les grilles d'appréciation des indicateurs technico-économiques en bovins charolais adaptés à la campagne 2016.

Chaque indicateur ne doit pas être utilisé seul, mais interprété en fonction de l'ensemble du système d'exploitation : tous ces éléments (critères de production de viande, coûts d'aliments, reproduction, systèmes fourragers, niveaux d'aides) doivent s'insérer dans une analyse globale d'exploitation.

Les objectifs techniques ne peuvent être atteints que s'il y a cohérence entre la disponibilité de main d'œuvre, les surfaces et les équipements (matériel, bâtiments).

Il y a donc nécessité de s'adapter au contexte de chaque exploitation pour bien interpréter, avec l'éleveur, ses résultats de production.

I. LES AIDES DES EXPLOITATIONS BOVINS VIANDE

Comment affecter les aides ?

Le tableau ci-après résume les affectations des principales aides (PAC et autres) concernant les exploitations avec bovins viande.

Aides animales Bovins viande	Aides aux surfaces SFP	Aides générales
ABA (ex-PMTVA)	ICHN - Indemnités de zone défavorisée (ISM, ISP, ZDS)	Aide découplée (DPB + PV + PR)
Aide VSLM ou veaux Bio	Aide aux légumineuses	Supplément aide découplée JA
Aides bovines conjoncturelles		Aides conjoncturelles non affectables (remise frais financiers, ...)

Aides supplémentaires possibles : Aides Bio (conversion, maintien), MAE, aide couplée aux protéagineux.

Montant des aides PAC en 2016

Ces différentes aides doivent être comptabilisées au titre de l'exercice 2016. Dans l'élaboration du produit brut, il s'agira de prendre en compte le montant des aides liées à l'exercice 2016 (même si l'éleveur n'a pas perçu la totalité des montants sur l'exercice). Les montants tiennent compte des stabilisateurs budgétaires et du taux de prélèvement pour discipline financière (1,36 %).

27 € par part économique sont ristournés au prorata de chacune des aides car la retenue s'applique au-delà de 2000 € du premier pilier. Cette franchise de 27 €/part est donc à ajouter au total des aides de l'exploitation si on utilise les montants nets ci-après.

Tableau 1 – Aide découplée et ABA

	Montants 2016 Après application du stabilisateur budgétaire
Aide découplée	<p>DPB : défini à partir du DPU 2014 (avec convergence de 14% par an : la convergence est donc de 28%) Instauration d'un stabilisateur en 2016.</p> <p>+ PV : paiement vert (proportionnel au DPB : 68,1818%) + PR : paiement redistributif (49,60 € sur les 52 premiers ha/part) + Supplément JA (68,12 € sur 34 ha) - prélèvement de 1,36% (sur l'ensemble du paiement découplé)</p>
ABA	<p>Nbre de femelles primées : 0,955 x nbre de femelles ayant déjà vêlé* au moins une fois et présentes au jour de la déclaration.</p> <p>1 à 50 : 174,50 € – 1,36% = 172,13 € nets 51 à 99 : 127 € – 1,36% = 125,27 € nets 100 à 139 : 66 € – 1,36% = 65,10 € nets</p> <p>S'applique la transparence GAEC sur la base de la répartition du capital social.</p> <p style="text-align: right;"><i>(Données Ministère juin 2017)</i></p>

*prise en compte de 20% de génisses en plus (par rapport à l'effectif de vaches) pour les nouveaux producteurs

Tableau 2 - Autres aides annuelles couplées (sur tous ces montants, appliquer la retenue discipline financière de 1,36%)

Autres aides couplées	Montant 2016 après application des stabilisateurs budgétaires
Aides aux veaux sous la mère et aux veaux bio	<ul style="list-style-type: none"> • 36,5 €/veau labellisable • 73 €/veau labellisé et veau bio (si ABA pour ce dernier) (montants non arrêtés en juin 2017)
Aides bovin lait	<ul style="list-style-type: none"> • Zone de montagne, pour les premières 30 VL : <ul style="list-style-type: none"> ○ 71 €/vache laitière ○ + 15 € pour les nouveaux producteurs • Hors Zone de montagne, pour les premières 40 VL : <ul style="list-style-type: none"> ○ 34 €/vache laitière ○ + 10 € pour les nouveaux producteurs
Aides ovin viande	<ul style="list-style-type: none"> • 15,15 €/brebis • + 2 €/brebis pour l'aide complémentaire plafonnée à 500 brebis/exploitation • + 3 €/brebis pour l'aide complémentaire avec engagement d'une démarche de commercialisation • + 6 €/brebis pour l'aide complémentaire avec engagement d'une démarche qualité, une productivité supérieure • + 6 €/brebis pour les nouveaux producteurs
Aides caprin	<ul style="list-style-type: none"> • 15 €/chèvre • + 3 €/chèvre pour l'aide complémentaire avec engagement d'une démarche qualité
Aide aux légumineuses	<ul style="list-style-type: none"> • 250 €/Ha <p>Ce montant est attribué autant pour des cultures pures de légumineuses que pour des associations avec graminées à condition que les légumineuses soient dominantes</p>
Aide aux protéagineux	<ul style="list-style-type: none"> • 112 €/Ha

Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN)

Pour les éleveurs d'ovins, bovins, caprins et équidés, les ICHN sont attribuées sur la base d'un montant par hectare de surface fourragère. Un maximum, par part, de 75 hectares de surfaces fourragères (y compris maïs ensilage et céréales autoconsommées) est primé. Une majoration de 50 % sur le montant de base est appliquée sur les 25 premiers hectares.

Cette aide est attribuée sous réserve de pratiques compatibles avec les exigences de la protection de l'environnement définies par un seuil et un plafond de chargement. La plage optimale de chargement, comprise entre 0,3 et 2 UGB/Ha, est fixée par région selon les différentes zones concernées (ISM, ISP, ZDS). Pour les chargements situés en dehors de la plage optimale, les montants à l'hectare sont minorés.

Les montants pour les différentes Régions (montants dans la plage optimale de chargement)

Auvergne (+Loire)	Haute-montagne	Montagne	Piémont	Défavorisée simple
Montant 0 – 25 ha	318	293 (296)	154 (161)	143 (128)
Montant 26 – 50 ha	282	218,60 (220,67)	126 (130,67)	118,60 (108,67)
Montant 51 – 75 ha	70	70 (70)	70 (70)	70 (70)
Soit un montant global pour 75 ha	16 750	14 540 (14 667)	8 750 (9 041)	8 290 (7 667)

Bourgogne	Haute-montagne	Montagne	Piémont	Défavorisée simple
Montant 0 – 25 ha		235	96	85
Montant 26 – 50 ha		157	64	57
Montant 51 – 75 ha		70	70	70
Soit un montant global pour 75 ha		15 042	9 250	8 792

Centre	Haute-montagne	Montagne	Piémont	Défavorisée simple
Montant 0 – 25 ha				155
Montant 26 – 50 ha				126
Montant 51 – 75 ha				70
Soit un montant global pour 75 ha				8 775

Pour chaque région, un stabilisateur budgétaire est très probable mais ne sera connu que dans l'été 2017.

II. PRIX MOYENS DE REFERENCE RETENUS EN 2016 ¹

Catégories	Poids ²	Prix du kg (€)	Tendance en % 2016/2015
Jeunes Broutards ou légers (mai-août)	300 (v)	2,73	-10%
Broutards - fin été-automne	400 (v)	2,43	-3%
- 1er trimestre	420 (v)	2,52	0%
Taurillons maigres - mai à août	440 (v)	2,49	-5%
Jeunes bovins légers (ou semi-finis)	620 (v)	2,32	-2%
Jeunes bovins - ventes janvier à mars	430 (c)	3,74	-1%
- ventes avril à juin	430 (c)	3,59	-2%
- ventes juillet à décembre	440 (c)	3,60	-3%
Bœufs finis à l'herbe (moins de 33 mois) non label	470 (c)	3,65	-9%
Bœufs finis à l'herbe (28 – 33 mois) label	500 (c)	3,83	-9%
Bœufs finis à l'auge (36 mois) non label	490 (c)	3,90	-5%
Bœufs finis à l'auge (36 mois) label	530 (c)	4,01	-5%
Broutardes vendues avant l'hivernage	330 (v)	2,41	4%
Broutardes vendues en cours d'hivernage	340 (v)	2,33	-3%
Génisses maigres vendues après remise à l'herbe	420 (v)	2,28	-3%
Génisses maigres type "2 ans" (janvier-avril)	480 (v)	2,21	-5%
Génisses finies 14-22 mois(babynettes)	330 (c)	3,73	-6%
Génisses finies à 30 mois non label (juillet décembre)	400 (c)	3,96	-5%
Génisses finies à 30 mois label (juillet à décembre)	405 (c)	4,38	-6%
Génisses finies à 36 mois non label (janvier à avril)	415 (c)	4,07	-2%
Génisses finies à 36 mois label (janvier à avril)	445(c)	4,49	-4%
Vaches maigres :			
- ventes janvier à mars		1240	-7%
- ventes avril à juin	690 (v)	1200	-10%
- ventes juillet à décembre		1175	-10%
Vaches finies :			
- ventes janvier à mars	450 (c)	3,64	-3%
- ventes d'avril à juin	440 (c)	3,53	-7%
- ventes de juillet à décembre	430 (c)	3,56	-8%
dont Vaches finies label (moyenne sur l'année)	460 (c)	3,85	-5%

¹ Synthèse réalisée à partir des prix payés aux producteurs. Réseaux d'élevage (03, 18, 21, 36, 42, 58, 63, 71, 89) et données commerciales d'Actis Bovins, ELVEA71-58, ELVEA 21-89, FEDER Global, Ccbe, Charolais Horizon, Cialyn, Covido-Bovicoop, Cadran Châteaumeillant SA, Sicaba, Sicaforme, Sicagémac, Sicagieb et FEDER Socaviac disponibles, soit plus de 450 000 ventes de race charolaise.

² v (kg vif) c (kg carcasse)

III. INDICATEURS DE PRIX SELON LES CATEGORIES D'ANIMAUX

Prix au kg vif, au kg carcasse ou par tête selon les catégories d'animaux pour l'année 2016.

CATEGORIES ¹	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE	POIDS INDICATIF
Jeunes broutards (mai- août)	< 2,68		2,78 >	300 à 340
Broutards fin été-automne	< 2,38		2,48 >	380 à 430
Broutards 1 ^{er} trimestre	< 2,47		2,57 >	400 à 450
Taurillons maigres - ventes mai à août	< 2,44		2,54 >	420 à 460
Jeunes bovins légers (ou semi-finis) ²	< 2,27		2,37 >	550 à 650
Jeunes bovins : - ventes janvier à mars - ventes avril à juin - ventes juillet à décembre	< 3,66 < 3,51 < 3,52		3,82 > 3,67 > 3,68 >	} 420 à 450
Bœufs finis à l'herbe (< 33 mois) non label	< 3,57		3,73 >	450 à 510
Bœufs finis à l'herbe (28- 33 mois) label	< 3,75 3,82		3,91 > 3,98 >	480 à 540
Bœufs finis à l'auge - 36 mois label	< 3,93		4,09 >	500 à 560
Bœufs finis - 36 mois label	<			
Broutardes avant l'hivernage	< 2,36		2,46 >	300 à 360
Broutardes en cours d'hivernage	< 2,28		2,38 >	310 à 370
Génisses maigres vendues après remise à l'herbe	< 2,23		2,33 >	380 à 450
Génisses maigres 2 ans	< 2,15		2,25 >	430 à 530
Génisses finies 14-22 mois (babin.)	< 3,77		3,93 >	300 à 350
Génisses finies - 30 mois non label (juil à dec)	< 3,88		4,04 >	370 à 430
Génisses finies - 36 mois non label (juil à dec)	< 4,30		4,46 >	400 à 460
Génisses finies - 30 mois label (jan à avril)	< 3,99		4,15 >	380 à 440
Génisses finies - 36 mois label (jan à avril)	< 4,41		4,57 >	410 à 470
Vaches maigres : - ventes janvier à mars - ventes d'avril à juin - ventes juillet à décembre	< 1190 < 1150 < 1125		1290 > 1250 > 1225 >	} 650 à 730
Vaches finies : - ventes janvier à mars - ventes d'avril à juin - ventes de juillet à décembre	< 3,56 < 3,45 < 3,48		3,72 > 3,61 > 3,64 >	} 420 à 460
Vaches finies label	< 3,77		3,93 >	440 à 480

¹ Les valeurs indiquées ci-dessus sont des valeurs moyennes. Elles sont à moduler selon la conformation des cheptels et /ou la zone de $\pm 0,08$ €/kg de carcasse et $\pm 0,05$ €/kg de poids vif.

² Prix au kg vif

IV. PRIX MOYEN DU KILO VIF VENDU SELON LES SYSTEMES

Indicateur issu du bilan de production (en €/kv) : ventes bovines totales de l'exercice / somme des kg vifs vendus.

SYSTEMES	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Jeunes Broutards et femelles maigres	< 2,08		2,20 >
Broutards lourds (ventes de fin d'année) et femelles maigres ou femelles finies	< 2,02		2,14 >
	< 2,05		2,17 >
Broutards repoussés (de début d'année) et femelles maigres ou femelles finies	< 2,06		2,18 >
	< 2,09		2,21 >
Taurillons maigres et femelles maigres ou femelles finies	< 2,06		2,18 >
	< 2,08		2,20 >
Jeunes bovins (14 à 16 mois) et femelles finies	< 2,02		2,14 >
Bœufs finis et femelles finies	< 2,04		2,16 >

V. COÛT D'ALIMENT € / KG VIF PRODUIT

Quantité et montant des concentrés achetés (y compris minéraux et sel) et des céréales ou protéagineux prélevés (au prix du marché) divisés par la quantité de viande vive produite.

Globalement, sur l'ensemble des systèmes, le coût en céréales et protéagineux prélevées représente 30 à 45% du coût total, et 50 à 70% des quantités totales.

Quantité d'aliments concentrés / kg vif produit

SYSTEMES	MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	NON MAITRISE
Jeunes broutards et femelles maigres	< 2,00		2,40 >
Broutards lourds (ventes en fin d'année) et femelles maigres :	< 2,00		2,40 >
ou femelles finies :	< 2,30		2,70 >
Broutards repoussés (de début d'année) et femelles maigres :	< 1,80		2,20 >
ou femelles finies :	< 2,10		2,50 >
Taurillons maigres et femelles maigres :	< 1,40		1,80 >
ou femelles finies :	< 1,70		2,10 >
Jeunes bovins et femelles finies sans maïs :	< 2,80		3,20 >
avec maïs :	< 2,00		2,40 >
Bœufs finis et femelles finies	< 2,30		2,70 >

Coût d'aliments concentrés en € / kg vif produit

SYSTEMES	MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	NON MAITRISE
Jeunes broutards et femelles maigres	< 0,39		0,47 >
Broutards lourds (ventes en fin d'année) et femelles maigres :	< 0,39		0,47 >
ou femelles finies :	< 0,45		0,53 >
Broutards repoussés (de début d'année) ¹ et femelles maigres :	< 0,35		0,43 >
ou femelles finies :	< 0,41		0,49 >
Taurillons maigres et femelles maigres :	< 0,27		0,35 >
ou femelles finies :	< 0,33		0,41 >
Jeunes bovins et femelles finies sans maïs :	< 0,55		0,63 >
avec maïs :	< 0,39		0,47 >
Bœufs finis et femelles finies	< 0,45		0,53 >

¹ Repères à adapter pour la production de broutards repoussés :

Pour des rations à base de maïs-ensilage de qualité à volonté, minorer le coût de concentré de 0,50 kg/kg de viande

VI. PRODUCTION BRUTE DE VIANDE VIVE / UGB BOVIN VIANDE ¹

La grille ci-dessous permet de préciser le niveau de production de viande vive produite par UGB technique que l'on peut attendre d'un cheptel classique en fonction du profil de vente.

Cheptel classique : cheptel dont le poids moyen de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 430 kg de carcasse (soit un poids vif de 680-720 kg pour les vaches vendues maigres).

SYSTEMES	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Jeunes broutards et femelles maigres :	< 260		290 >
Broutards lourds (ventes de fin d'année) et femelles maigres :	< 280		310 >
ou femelles finies :	< 300		330 >
Broutards repoussés (de début d'année) et femelles maigres :	< 275		305 >
ou femelles finies :	< 295		325 >
Taurillons maigres et femelles maigres :	< 265		295 >
ou femelles finies :	< 285		315 >
Jeunes bovins (14 à 16 mois) et femelles finies :	< 340		370 >
Bœufs finis et femelles finies :	< 290		320 >

¹ Cumul des poids vifs payables pour les animaux vendus en maigre et des poids carcasse (convertis en poids vif) des animaux vendus finis.

VII. PRODUCTION AUTONOME

Production autonome = Production brute de viande vive (kg) – (montant des concentrés consommés, achetés et prélevés/prix du kg vif vendu)

2 indicateurs :

- production autonome/production brute en %
- production autonome en kg vifs / UGB.

SYSTEMES	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Jeunes Broutards et femelles maigres	< 72% (210)		83% (240) >
Broutards lourds (ventes de fin d'année) et femelles maigres :	< 72% (225)		82% (255) >
ou femelles finies :	< 70% (230)		79% (260) >
Broutards repoussés ¹ (de début d'année) et femelles maigres :	< 74% (225)		84% (255) >
ou femelles finies :	< 72% (235)		82% (265) >
Taurillons maigres et femelles maigres :	< 78% (230)		88% (260) >
ou femelles finies :	< 76% (240)		87% (270) >
Jeunes bovins (14 à 16 mois) finis sans maïs :	< 66% (245)		74% (275) >
avec maïs :	< 74% (275)		82% (305) >
Bœufs finis et femelles finies	< 70% (225)		79% (255) >

Cette actualisation des repères "coût de concentré" et "production autonome" ne prend pas en compte les coûts supplémentaires d'alimentation liés éventuellement à des situations particulières (sécheresse...).

¹ Système d'alimentation avec une part de maïs-ensilage pour la repousse des broutards.

VIII. VALEURS D'INVENTAIRE

Valeurs d'inventaire en € au 31.12.2016 selon le niveau de cheptel

CATEGORIE D'ANIMAUX		Moyen	Classique	Bon	
Vaches pleines et Vaches avec jeunes veaux	Poids	650	680	720	
	Prix/kg	2,02	2,00	1,99	
	Prix total	1310	1360	1430	
Génisses pleines	Prix total	1310	1360	1430	
Génisses 20-24 mois élevage	Poids	460	490	520	
	Prix/kg	2,02	2,02	2,01	
	Prix total	930	990	1050	
Génisses 9-12 mois élevage	Poids	280	300	320	
	Prix/kg	2,32	2,33	2,31	
	Prix total	650	650	700	
Vaches réforme engrais	Poids	690	720	760	
	Prix/kg	1,70	1,70	1,70	
	Prix total	1170	1220	1290	
Génisses en finition	Poids	650	670	690	
	Prix/kg	2,10	2,10	2,10	
	Prix total	1370	1410	1450	
Broutards élevage	Poids	300	320	360	
	Prix/kg	2,54	2,51	2,47	
	Prix total	760	830	890	
Broutards repoussés	<i>Vêlages tardifs</i>	Poids	320	340	360
		Prix/kg	2,52	2,49	2,47
		Prix total	810	850	890
	<i>Vêlages précoces</i>	Poids	380	400	420
		Prix/kg	2,45	2,44	2,42
		Prix total	930	970	1010
Jeunes bovins 12-18 mois en finition	<i>Vêlages tardifs</i>	Poids	400	420	440
		Prix/kg	2,44	2,42	2,40
		Prix total	970	1010	1050
<i>Vêlages précoces</i>	Poids	460	500	540	
	Prix/kg	2,36	2,33	2,29	
	Prix total	1090	1160	1230	

Pour toutes les catégories de cheptel d'élevage, prendre la même valeur inventaire en début et fin d'exercice.

IX. PRODUIT BRUT BOVIN ET AIDES BOVINES EN € PAR UGB ET PAR VÊLAGE SELON LES PROFILS DE VENTE

Par UGB

SYSTEMES	PB sans aides / UGB ¹	ABA / UGB si 60 vêlages/part	ABA / UGB si 100 vêlages/part
Jeunes broutards	590 – 690	100 - 120	90 - 110
Broutards lourds (ventes août-décembre)	640 - 740	90 - 110	80 - 100
Broutards repoussés (ventes 1 ^{er} trimestre)	640 - 740	85 - 105	75 - 95
Taurillons maigres	620 - 720	80 - 100	70 - 90
Jeunes bovins 16-18 mois	740 - 840	75 - 95	65 - 85
Bœufs finis	640 - 740	55 - 75	50 - 70

Par vêlage

SYSTEMES	PB sans aides / Vêlage	ABA / vêlage si 60 vêlages/part	ABA / vêlage si 100 vêlages/part
Jeunes broutards	850 – 1010	160	145
Broutards (vendus fin été-automne)	1020 - 1180	160	145
Broutards (vendus au 1 ^{er} trimestre)	1060 - 1220	160	145
Taurillons maigres	1090 - 1250	160	145
Jeunes bovins 16-18 mois	1420 - 1580	160	145
Bœufs finis	1540 - 1700	160	145

Le montant ABA a été calculé sur la base d'un effectif primé égal à 97% du nombre de vêlages. Il est exprimé en euros par UGB pour des systèmes en rythme de croisière.

¹ Fourchette selon le niveau de cheptel et la période des ventes.

X. ANNEXES

Situation économique : éléments d'alerte	18
Grille de cohérence entre production de viande par UGB et poids du cheptel de souche	19
Critères de reproduction	20
Indicateurs fourragers	20
UGB "techniques" et "ICHN" par vêlage selon les types d'animaux produits	21
Unités zootechniques "technique" et "ICHN" selon les types d'animaux produits exprimées en nombre d'UGB par vêlage	22

Situation économique : éléments d'alerte

EBE/PB

PRODUIT BRUT (pour une famille)	NON MAITRISE		EN COURS DE MAITRISE		MAITRISE
Plus de 200 000 €		27 %		35 %	
Moins de 200 000 €		30%		38 %	

ANNUITES/EBE

NIVEAU EBE	NON MAITRISE		EN COURS DE MAITRISE		MAITRISE
EBE > 60 000 €		50 %		40 %	
EBE < 60 000 €		45 %		35 %	

Grille de cohérence entre production de viande par UGB et poids du cheptel de souche

Une étude réalisée dans le cadre du Réseau d'élevage charolais, a permis d'établir une relation entre le niveau de cheptel de souche caractérisé par le poids des vaches de réforme et la production de viande par UGB.

Trois niveaux de cheptel sont proposés :

- **le cheptel lourd** correspondant à un cheptel dont le poids moyen de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 460 kg de carcasse (soit un poids vif de 760-780 kg pour les vaches maigres).

Profil de vente	Production de viande/UGB	
	Femelles maigres	Femelles finies
Jeunes broutards	315	335
Broutards lourds	335	355
Broutards repoussés	330	350
Taurillons maigres	320	340
Jeunes bovins 14-16 mois		395
Jeunes bovins 18-20 mois		385
Bœufs finis		345

- **le cheptel classique** correspondant à un cheptel dont le poids de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 430 kg de carcasse (soit un poids vif de 710-730 kg pour les vaches maigres).

Profil de vente	Production de viande kv/UGB	
	Femelles maigres	Femelles finies
Jeunes broutards	290	310
Broutards lourds	310	330
Broutards repoussés	305	325
Taurillons maigres	295	315
Jeunes bovins 14-16 mois		370
Jeunes bovins 18-20 mois		360
Bœufs finis		320

- **le cheptel moyen** correspondant à un cheptel dont le poids de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 400 kg de carcasse (soit un poids vif de 640-660 kg pour les vaches maigres).

Profil de vente	Production de viande/UGB	
	Femelles maigres	Femelles finies
Jeunes broutards légers	265	285
Broutards lourds	285	305
Broutards repoussés	280	300
Taurillons maigres	270	290
Jeunes bovins 14-16 mois		345
Jeunes bovins 18-20 mois		335
Bœufs finis		295

Critères de reproduction

	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Taux de gestation		88 %	92 %
Taux de vêlage ¹		90 %	94 %
Taux de productivité numérique		83 %	88 %
Taux de productivité pratique		85 %	90 %
Taux de mortalité des veaux (Naissance - sevrage)		10 %	8 %
Taux de vêlage à problèmes		15 %	10 %
Taux de renouvellement ²		18 %	22 %
Taux de vêlage tardif (après mise herbe)		12 %	3 %

Indicateurs fourragers

Ces indicateurs sont adaptés aux systèmes de production des zones **herbagères**.

Surface récoltée/UGB (souche + élevage hivernée) (ares/UGB)

Elle doit s'apprécier en fonction du potentiel de la zone.

	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Zone à bon potentiel		25	30 à 35
Zone à potentiel moyen		30	35 à 40
Zone à potentiel limité ³		35	40 à 45

Rendement ensilage maïs

RENDEMENT (TMS/ha)	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Zone herbagère		8 t	10 t
Zone de cultures		10 t	13 t

¹ Nombre de vêlages/nombre de vaches et génisses 3 ans au 01/01.

² Il s'agit en réalité de la proportion de 1^{ers} vêlages. Pour l'interprétation, tenir compte de l'éventuelle augmentation du nombre de vaches et de la période de vêlage.

³ Hivernage long ou sécheresse d'été marquée.

UGB "techniques" et "ICHN" par vêlage selon les types d'animaux produits

Avec pour objectif de réaliser une estimation rapide du nombre d'UGB "techniques" et d'UGB "ICHN" une grille d'indicateurs a été élaborée. Exprimés par vêlage et la suite, ces indicateurs, que l'on appellera par la suite "unité zootechnique technique" et "unité zootechnique ICHN", sont indiqués selon les profils de ventes des mâles et des femelles.

Les valeurs calculées dépendent du taux de mortalité ¹, du taux de renouvellement ², du taux de prolificité ³ et des âges à la vente des différentes catégories d'animaux, exception faite des vaches de réforme. Les âges retenus sont précisés ci-dessous.

Age à la vente des différentes catégories d'animaux retenu pour le calcul des UGB "techniques" et "ICHN".

Mâles

Broutards	8,5 mois
Broutards lourds	10 mois
Broutards repoussés	12,5 mois
Taurillons maigres	16,5 mois
Jeunes bovins en vif	15,5 mois
Jeunes bovins finis	17,5 mois
Jeunes bovins 22-23 mois	22,5 mois
Bœufs 27 mois	27 mois
Bœufs finis 33-34 mois	32,5 mois

Femelles

Broutardes	10 mois
Broutardes repoussées	12 mois
Génisses 18 mois maigres	18 mois
Génisses 24 mois maigres	24 mois
Génisses 33 mois finies	31 mois
Génisses 36 mois finies	34 mois

¹ Taux de mortalité retenu : 8 % pour les systèmes avec mâles maigres ; 9 % pour les systèmes avec mâles finis.

² Taux de renouvellement retenu : 23 % pour les systèmes avec mâles maigres ; 25 % pour les systèmes avec mâles finis.

³ Taux de prolificité : 103 %.

Unités zootechniques "technique" et "ICHN" selon les types d'animaux produits exprimées en nombre d'UGB par vêlage

Systèmes avec mâles maigres		Unités zootechniques par vêlage			
		"technique"		"ICHN"	
		Vaches		Vaches	
		maigres	finies	maigres	finies
Broutards 8.5 mois	Broutardes 10 mois	1,35	1,39	1,48	1,52
	Brout. repoussées 12 mois	1,36	1,40	1,50	1,54
	Génisses 18 m maigres	1,43	1,48	1,57	1,62
	Génisses 24 m maigres	1,51	1,55	1,65	1,69
	Génisses 32 m finies	1,64	1,69	1,80	1,85
	Génisses 35 m finies	1,69	1,74	1,86	1,91
Broutards 10 mois	Broutardes 10 mois	1,37	1,41	1,51	1,55
	Brout. repoussées 12 mois	1,38	1,43	1,53	1,58
	Génisses 18 m maigres	1,45	1,50	1,61	1,65
	Génisses 24 m maigres	1,53	1,57	1,68	1,72
	Génisses 32 m finies	1,66	1,71	1,84	1,88
	Génisses 35 m finies	1,71	1,76	1,90	1,94
Br. repoussés 12.5 m	Broutardes 10 mois	1,41	1,45	1,57	1,61
	Brout. repoussées 12 mois	1,42	1,47	1,59	1,63
	Génisses 18 m maigres	1,49	1,54	1,66	1,71
	Génisses 24 m maigres	1,57	1,61	1,74	1,78
	Génisses 32 m finies	1,70	1,75	1,90	1,94
	Génisses 35 m finies	1,75	1,80	1,96	2,00
Taur. maigres 16.5 m	Broutardes 10 mois	1,51	1,55	1,66	1,70
	Brout. repoussées 12 mois	1,52	1,57	1,68	1,73
	Génisses 18 m maigres	1,59	1,64	1,76	1,80
	Génisses 24 m maigres	1,67	1,71	1,83	1,87
	Génisses 32 m finies	1,80	1,85	1,99	2,03
	Génisses 35 m finies	1,85	1,90	2,05	2,09

Systèmes avec mâles finis		Unités zootechniques par vêlage			
		"technique"		"ICHN"	
		Vaches		Vaches	
		maigres	finies	maigres	finies
JB 15-16 mois	Brout. repoussées 12 mois	1,58	1,63	1,69	1,74
	Génisses 18 m maigres	1,65	1,70	1,75	1,80
	Génisses 24 m maigres	1,71	1,76	1,82	1,86
	Génisses 33 m finies	1,83	1,88	1,96	2,00
	Génisses 36 m finies	1,88	1,93	2,01	2,06
JB 17-19 mois	Brout. repoussées 12 mois	1,66	1,71	1,75	1,79
	Génisses 18 m maigres	1,72	1,77	1,81	1,86
	Génisses 24 m maigres	1,79	1,84	1,87	1,92
	Génisses 33 m finies	1,91	1,96	2,01	2,06
	Génisses 36 m finies	1,95	2,00	2,07	2,11
JB 22-23 mois	Brout. repoussées 12 mois	1,75	1,80	1,86	1,91
	Génisses 18 m maigres	1,82	1,87	1,92	1,97
	Génisses 24 m maigres	1,88	1,93	1,99	2,04
	Génisses 33 m finies	2,00	2,05	2,13	2,18
	Génisses 36 m finies	2,05	2,10	2,18	2,23
Bœufs 27 mois	Brout. repoussées 12 mois	1,88	1,93	2,03	2,08
	Génisses 18 m maigres	1,95	2,00	2,10	2,14
	Génisses 24 m maigres	2,01	2,06	2,16	2,21
	Génisses 33 m finies	2,13	2,18	2,30	2,35
	Génisses 36 m finies	2,18	2,23	2,35	2,40
Bœufs 32-34 mois	Brout. repoussées 12 mois	2,06	2,11	2,24	2,29
	Génisses 18 m maigres	2,13	2,18	2,30	2,35
	Génisses 24 m maigres	2,19	2,24	2,37	2,42
	Génisses 33 m finies	2,31	2,36	2,51	2,56
	Génisses 36 m finies	2,36	2,41	2,56	2,61



POUR ALLER PLUS LOIN

Nouvelle PAC 2015 - 2019

Inosys Réseaux d'élevage charolais

(Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) - Février 2015

Conjoncture économique des systèmes Bovins Charolais

Campagne 2016

Inosys Réseaux d'élevage charolais

(Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) – Juillet 2017

Poids et prix de vente des animaux Charolais en 2016

Inosys Réseaux d'élevage charolais

(Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) – Juillet 2017

CONTACTS :

Daniel Lafaye

Chambre d'Agriculture de l'Allier

60 cours Jean Jaurès – BP 1727

03017 MOULINS

Tél. : 04 70 48 42 42

Louis-Marie de Bourayne

Chambre d'Agriculture du Cher – EDE

2701 route d'Orléans – BP 10

18230 ST DOULCHARD

Tél. : 02 48 23 04 00

Vincent Doal

Chambre d'Agriculture de Côte d'Or – EDE

Pôle Agricole de Pouilly en Auxois

21320 CREANCEY

Tél. : 03 80 90 89 09

Claude Vincent

Chambre d'Agriculture de l'Indre – EDE

24 rue des Ingrains

36022 CHATEAUROUX CEDEX

Tél. : 02 54 61 61 59

Guy Muron

Chambre d'Agriculture de la Loire – EDE

23 boulevard Charles de Gaulle

42120 LE COTEAU

Tél. : 04 77 67 80 60

Christian Bourge & Frédérique Marceau

Chambre d'Agriculture de la Nièvre

25 boulevard Léon Blum – BP 80

58028 NEVERS CEDEX

Tél. : 03 86 93 40 00

Bruno Mauge

Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat

63171 AUBIERE CEDEX

Tél. : 04 73 44 45 46

Thierry Lahémade

Chambre d'Agriculture de Saône et Loire - EDE

50 route de Mâcon

71120 CHAROLLES

Tél. : 03 85 24 27 84

Christèle Pineau

Institut de l'Élevage

9 allée Pierre de Fermat

63170 AUBIERE

Tél. : 04 43 76 06 83

Exploitations avec bovins viande – Indicateurs technico-économiques – Race charolaise – Campagne 2016

Ce document rassemble les points de repères et les grilles d'appréciation des indicateurs technico-économiques bovins viande (race charolaise) adaptés à la campagne 2016.

Chaque indicateur ne doit pas être utilisé seul, mais interprété en fonction de l'ensemble du système d'exploitation : tous ces éléments (critères de production de viande, coûts d'aliments, reproduction, systèmes fourragers, niveaux d'aides) doivent s'insérer dans une démarche globale d'exploitation.

Les objectifs techniques ne peuvent être atteints que s'il y a cohérence avec la politique d'équipement et la disponibilité en main d'œuvre.

Il y a donc nécessité de s'adapter au contexte de chaque exploitation pour bien interpréter, avec l'éleveur, ses résultats de production.

Juillet 2017

Document édité par l'Institut
de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

ISSN : 2274-0538

Référence idele : 0017502037



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE